



15ème législature

Question N° : 12396	De M. David Habib (Socialistes et apparentés - Pyrénées-Atlantiques)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique >Gouvernement	Tête d'analyse >Rémunération personnel cabinet hors personnel de soutien	Analyse > Rémunération personnel cabinet hors personnel de soutien.
Question publiée au JO le : 25/09/2018 Réponse publiée au JO le : 09/10/2018 page : 9085		

Texte de la question

M. David Habib interroge Mme la ministre de la culture afin de connaître les informations suivantes : à la date du 1er août 2018, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels), hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

À la date du 1er août 2018, pour l'ensemble des rémunérations des membres du cabinet fonctionnaires et contractuels (hors personnels de soutien), la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées s'établit à un montant annuel de 121 980 €. La moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées est quant à elle de 64 016 € sur une durée annuelle.